



## Transition énergétique : Montréal donne l'exemple en décarbonant ses bâtiments municipaux

Avec son Plan climat 2020-2030, la Ville de Montréal s'est fixé un objectif ambitieux : diminuer d'au moins 55 % ses émissions de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2030 par rapport au niveau de 1990. Pour atteindre cet objectif, la Ville a mis en œuvre cinq « chantiers » d'intervention, dont la décarbonation de son parc immobilier. Quelles solutions a-t-elle adoptées pour y parvenir ? Et comment la stratégie de décarbonation et les subventions d'Énergir soutiennent-elles la Ville dans ses efforts ? C'est ce que nous vous proposons de découvrir dans cet article.

C'est au Service de la gestion et de la planification des immeubles (SGPI) de la Ville de Montréal que revient la mission de piloter la décarbonation des bâtiments municipaux. Pour ce faire, le SGPI a élaboré une stratégie qui repose sur trois grands axes :

- la réduction des besoins en énergie grâce à l'efficacité énergétique;
- la décarbonation au moyen de l'hydroélectricité;
- et, à partir de 2030, l'achat potentiel de gaz naturel renouvelable (GNR) pour les besoins résiduels en gaz naturel fossile dans certains bâtiments, le cas échéant.

### Tout commence par l'efficacité énergétique

Pour améliorer l'efficacité énergétique de ses bâtiments, le SGPI mise sur trois types de mesures : l'isolation et l'étanchéification, la récupération de chaleur et l'installation de systèmes de chauffage, ventilation et climatisation hautement efficaces.

### Électrifier en partie ou en totalité

La stratégie du SGPI en matière d'électrification est claire : pour les bâtiments existants, des solutions 100 % électriques efficaces sont étudiées et la biénergie électricité-gaz naturel est envisagée en s'assurant que la consommation totale de gaz naturel résiduelle du bâtiment soit au maximum de 15 %. Les nouvelles constructions doivent quant à elles être à 100 % électriques.

### Le GNR, partenaire de la décarbonation

Quant au GNR<sup>1</sup>, le SGPI envisage d'y avoir recours pour combler les besoins restants afin de continuer d'utiliser les chaudières à gaz naturel dans les années à venir.

### Un exemple pour d'autres municipalités

La décarbonation d'un parc immobilier municipal est une tâche indéniablement complexe qui présente son lot de défis et de contraintes – notamment politiques, économiques et opérationnelles. Mais comme le démontre cette démarche entreprise par le SGPI, il est tout à fait possible de le faire.

Pour de plus petites municipalités, l'exemple de Montréal peut servir de modèle inspirant et adaptable. En effet, les stratégies de décarbonation mises en place par la Ville de Montréal peuvent être ajustées en fonction des spécificités locales, telles que les ressources énergétiques disponibles, les infrastructures existantes et les objectifs climatiques propres à chaque municipalité. En adoptant des mesures similaires d'efficacité énergétique, de recours à des sources d'énergie renouvelable et de gestion de la demande énergétique, les municipalités peuvent également progresser vers la réduction significative de leurs émissions de gaz à effet de serre. La collaboration avec des partenaires comme Énergir et la mise en place de subventions adaptées peuvent renforcer ces efforts et faciliter la transition vers des bâtiments municipaux décarbonés.

### Besoin d'assistance ?

Pour commencer, contactez votre représentant(e), qui pourra vous proposer les solutions adaptées à votre situation et vous recommander des expert(e)s : soit de l'équipe de développement et [assistance technique \(DATECH\)](#), soit chez nos partenaires.

<sup>1</sup> Le GNR et le gaz naturel fossile sont interchangeable et distribués par le même réseau. Ainsi, le GNR vendu au client par Énergir est l'attribution contractuelle à ce client d'une part du GNR qu'Énergir a acquis auprès de différents fournisseurs. Énergir ne peut garantir que le gaz livré à un client donné est physiquement du GNR.